

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LÉ

# Naturaliste Canadien

Vol. 1.

Québec, JUILLET, 1869.

No. 8.

Rédacteur: M. l'Abbé PROVANCHER, Curé de Portneuf.

## COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

(Continué de la page 146).

### 3. Carnassiers carnivores plantigrades

Ces animaux ont tous quatre grosses et longues canines écartées, entres lesquelles sont six incisives à chaque mâchoire. Les carnassiers des deux premiers sous-ordres, vû leur faiblesse relative à leur petite taille, et la forme conique de leurs molaires, sont réduits à se nourrir presque exclusivement d'insectes, bien que souvent une chair plus parfaite leur convienne d'avantage; mais chez les carnivores, la force et la taille se joignant à un appetit sanguinaire, leur permettent de se nourrir presque exclusivement de la chair d'autres animaux plus faibles, auxquels ils font continuellement la chasse; aussi leurs molaires sont-elles plus ou moins tranchantes au lieu d'être coniques. Les Plantigrades, comme l'indique leur nom, marchent sur la plante entière des pieds qui sont dépourvus de poils en dessous; aussi peuvent-ils assez facilement se tenir debout. La plupart, dans les pays froids, passent l'hiver dans l'engourdissement, sans prendre de nourriture. Les seuls genres représentés dans notre faune sont les Ours, les Ratons, les Blaireaux et les Gloutons.

Genre OURS (*Ursus*, Lin.)—Les ours ont 42 dents: incisives, 6; canines, 4; molaires, 12. Leurs molaires inférieures sont très grosses, à couronne carrée et à tubercules mousses, aussi sont-ils moins carnassiers que les autres et peuvent-ils vivre même en ne mangeant que des fruits. Ils portent deux mamelles pectorales et quatre ventrales;

leurs pieds sont armés d'ongles très forts; leur queue est très courte. Nous en comptons trois espèces dans l'Amérique du Nord.

10. **L'Ours noir d'Amérique**, *Ursus Americanus*, Pallas. *U. gularis*, Geoff. *The black bear* des Anglais.—Noir, ou d'un brun noir, avec une tache jaunâtre de chaque côté du nez; il mesure environ quatre pieds et huit pouces; il a le front plat; la plante de ses pieds et de ses mains est courte. C'est le plus communs de nos ours; on le trouve dans tous les bois de l'Amérique du Nord, excepté peut-être dans la partie Sud-Ouest du continent.

20. **L'Ours maritime**, *Ursus maritimus*, Lin. *U. albus*, Briss. *L'Ours blanc*. *L'Ours de la mer glaciale*, Buff. *L'Ours polaire* des voyageurs. *The white bear*.—C'est le plus grand de l'espèce; il mesure 8 à 9 pieds de longueur sur une hauteur de 4 à 5 pieds, et pèse jusqu'à 1000 livres. Son pelage est blanc, long et soyeux. On le rencontre depuis le Labrador jusqu'au pôle. L'ours blanc, se trouve aussi dans les régions septentrionales de l'Europe et de l'Asie.

30. **L'Ours féroce**, *Ursus ferox*, Lewis; *Danis ferox*, Gray; *U. cinereus*, Desm. *U. horribilis*, Ord. *L'Ours terrible*; *L'Ours gris* des voyageurs.—C'est le plus féroce et le plus redoutable de tous les ours. Poil d'un brun foncé, mais plus pâle ou blanc à l'extrémité. Il se rencontre dans le Nébraska, l'Arkansas, à la rivière Mackenzie et jusqu'au 61° de latitude.

Genre RATON (*Procyon*, Storr.)—Les ratons ont 40 dents: incisives, 8; canines 1—1; molaires, 8—8; c'est-à-dire que la mâchoire inférieure a une molaire de moins que dans les ours; leur queue est poilue et fort longue; leur tête large, triangulaire, est terminée par un museau fin; la mâchoire supérieure s'avance au delà de l'inférieure. Ils portent six mamelles ventrales. Des deux espèces de ce genre, la suivante seule se rencontre en Canada.

Le Raton laveur, *Procyon lotor*, Geoff.; *Ursus lotor*, Lin. *The Raccoon* ou *Mapach*. Nos chasseurs et nos marchands de fourrures donnent au raton le nom de *chat sauvage*. Des-

sus du corps gris, entremêlé de noir ; oreilles blanchâtres ; queue très fournie, annelée de blanc et de gris. Le raton mesure environ deux pieds. Sa fourrure est surtout recherchée pour les capots et les garnitures de voitures d'hiver. Le raton laveur se rencontre depuis la Baie d'Hudson jusqu'au golfe du Mexique

Genre BLAIREAU (*Meles*, Briss.)—Les blaireaux ont 36 dents ; leurs corps est trapu, bas sur jambes, leurs mains sont armées d'ongles longs et robustes, propres à fouir la terre ; leur queue est courte, velue. Ils portent deux mamelles pectorales et quatre ventrales.

Le Blaireau de la Baie d'Hudson, *Meles Hudsonius*, Cuvier. *Meles Labradoricus*, Harlan. *Ursus Labradoricus*, Lin. *Taxus Labradorica*, Desm. *American badger*.—C'est un animal de 18 à 24 pouces, d'un gris brun avec les jambes noires. Peu différent du blaireau d'Europe, il possède cependant des caractères assez marqués pour former une espèce distincte. Il se trouve au Labrador à la Baie d'Hudson, etc.

Genre GLOUTON (*Gulo*, Lin.)—Les Gloutons ont 38 dents incisives, 8 ; canines, 1—1 ; molaires, 8—8. Corps plus ou moins effilé ; queue un peu courte. Ce genre n'a qu'un seul représentant dans notre faune, le carcajou. Voir la description que nous en avons donnée dans le N<sup>o</sup>. 6 du NATURALISTE, page 129.

(A continuer.)

---

## ETUDE

SUR

# LA MORT APPARENTE ET RÉELLE.

PAR J. A. CREVIER, M. D.

Ce serait peu consolant pour le public en général, si les médecins du dix-neuvième siècle, (le siècle des lumières,) ne pouvaient constater d'une manière certaine et évidente, si la mort d'une personne n'est qu'apparente ou réelle.

Dans les siècles précédents, des observations nombreuses rapportées par Lancici, Tacchias, et d'autres, prouvent que souvent l'on a pris pour morts et traités comme tels, des individus qui ne l'étaient pas. On sait que François de Civille, gentilhomme Normand du temps de Charles IX, fut enterré trois fois; aussi se qualifiait-il dans les actes de trois fois mort, trois fois enterré et trois fois ressuscité par la grâce de Dieu. Le célèbre Winslow fut aussi enseveli deux fois. Combien de malades descendus vivants dans le tombeau, ont péri dans les angoisses du désespoir, de la rage et de la faim!.....Jean Scott et l'empereur Tenon en sont des exemples. L'on sait qu'André Vésale et Servet ont eu le malheur de plonger le scapel dans le sein d'individus vivants. L'abbé Prevost ayant été frappé d'apoplexie dans la forêt de Gentilly, la justice ordonna que l'on constatât le genre de mort par l'ouverture du cadavre. Au premier coup de scapel, l'abbé poussa un cri, et bientôt il cessa de vivre. Maintenant je vais indiquer les signes de la mort apparente ou négative, et à leur suite, je donnerai ceux de la mort réelle ou positive.

Dans la mort apparente, les fonctions de l'organisme sont simplement suspendues ou affaiblies, au point de faire croire aux observateurs peu attentifs que la mort est réelle pendant qu'elle ne l'est pas; car dans cet état, les propriétés vitales des tissus n'ont point encore disparu.

1° Face cadavéreuse ou Hippocratique.—Elle se reconnaît à la peau du front qui est sèche et tendue, aux yeux enfoncés dans leur orbites, à demi entrouverts; tempes creuses et pommettes saillantes; nez effilé, oreilles froides et pâles, souvent sèches et retirées; lèvres livides, pendantes et décolorées; enfin, bouche béante.

2° Absence de sensations externes. L'emploi des moyens énergiques est sans résultat. Ainsi les titillations de la lueite, les applications irritantes sur la membrane pituitaire, les piqûres, les incisions légères, ne peuvent produire d'effets sensibles.—3° Absence de la respiration et de la circulation. Les battements du poulx et du cœur sont imperceptibles; et les mouvements du thorax insensibles.—4° Décoloration

de la peau et des muqueuses, accompagnée de refroidissement général.—5° Perte de la transparence des tissus de la main et des doigts.

6° Défaut de redressement de la mâchoire inférieure, quand elle a été une fois abaissée avec violence; de plus, immobilité complète du corps.

7° La perte des facultés intellectuelles.

8° La formation d'une toile glaireuse très mince sur la surface de la cornée transparente, l'obscurcissement et l'enfoncement des yeux dans leurs orbites où ils paraissent flétris et ridés.

9° La vacuité des artères carotides.

10° Enfin, le relâchement des sphincters, surtout celui de l'anüs.

Les signes de la mort réelle ou positive, sont au nombre de cinq, savoir :

1° La rigidité cadavérique; 2° l'absence de contraction musculaire; 3° l'altération des globules du sang; 4° la putréfaction confirmée; 5° la disparition du bourdonnement organique à la surface du corps.

La connaissance de ces signes était ignorée des anciens, à l'exception d'un seul; les autres sont dus à des découvertes modernes.

1° Rigidité cadavérique. Elle se manifeste d'après les circonstances entre une demi-heure, et sept heures après la mort. Cette rigidité peut durer plusieurs heures, et même plusieurs jours; elle sera d'autant plus longue, qu'elle aura employé plus de temps à se manifester, que la température sera plus basse, que le sujet sera plus robuste, ou qu'il aura succombé à une maladie violente; et que la putréfaction sera plus lente.

Dans les maladies chroniques qui épuisent les forces, la rigidité se montre de bonne heure, et dure moins; elle cesse dès que la putréfaction commence.

L'ordre dans lequel se produit la roideur cadavérique est invariablement le même, quelque soit le genre de mort

soit naturelle ou accidentelle. Les muscles de la mâchoire inférieure se refroidissent les premiers; viennent ensuite ceux des membres abdominaux, puis les muscles du cou, et du tronc; enfin, plus tard, ceux du thorax. Les muscles dans lesquels la rigidité s'est manifestée en premier lieu sont aussi ceux où elle disparaît la dernière. Enfin, dès que la roideur a commencé, les muscles cessent de pouvoir être stimulés, même par l'emploi de la pile Voltaïque.

Tels sont les caractères de la vraie rigidité cadavérique. Quand elle est fautive, les muscles sont contractés convulsivement, et si l'on parvient à imprimer aux membres un mouvement quelconque, ils retournent avec violence à leur première position; tandis que dans la rigidité cadavérique, la résistance une fois rompue, le membre reste dans la position qu'on lui a donnée. La roideur qui accompagne l'asphyxie pourrait en imposer; mais elle suit cette dernière de très-près; or, on sait que la roideur cadavérique tarde beaucoup à paraître. La rigidité qui est la suite de la congélation pendant la vie, se distinguera facilement parcequ'on saura que l'individu a été exposé au froid, et que toutes les parties du corps, même les plus molles, auront acquis de la rigidité; de plus, en déplaçant les membres, on entendra un bruit semblable à celui de l'étain, produit par la fracture des petits glaçons, interposés entre les tissus. Enfin, si la rigidité persiste déjà depuis plus de douze heures, elle est certainement cadavérique, car il est impossible d'admettre qu'une personne puisse être rappelée à la vie, après douze heures d'asphyxie.

2° Absence de contraction musculaire. Les agents les plus puissants tels que chocs électriques, brûlures profondes, incisions de même nature, l'application des caustiques les plus énergiques faite sur des parties dénudées, sont sans effet, et ne peuvent produire la moindre contraction musculaire.

3° L'altération, avec passage à l'état crénelé des globules rouges du sang. Examinés au microscope, les globules rouges ont une teinte plus brune, et le bord de leur disque paraît comme fendillé ou dentelé.

4° La putréfaction. Elle commence aussitôt que la rigidité cesse ; elle est due à l'action combinée de l'air atmosphérique et de l'humidité qui réagissent sur les substances animales privées de la vie. Alors le cadavre absorbe de l'oxygène et rejette de l'acide carbonique, et dès lors cette action donne naissance à la fermentation putride. Il y a de plus dégagement de chaleur et dédoublement de principes cristallisables, et combinaison de l'oxygène avec le carbone, et l'hydrogène ; alors formation d'eau, de gaz acide carbonique et autres oxydes. En même temps, d'autres phénomènes de double décomposition ont lieu entre des sels qui unis aux substances organiques, ne pouvaient réagir les uns les autres à cause de la présence de corps de nature albumineuse ; une fois détruites, les doubles décompositions ont lieu, et les gaz et les liquides qui en préviennent se dégagent. Ce sont l'hydrogène carboné, l'acide carbonique, l'acide acétique, l'ammoniaque, l'azote en quantité, l'hydrogène sulfuré, (gaz d'une odeur d'œufs pourris,) l'hydrogène phosphoré et de la vapeur d'eau. Quand la putréfaction d'un cadavre est pleinement accomplie, il ne reste plus dans le tombeau qu'un résidu terreux peu abondant, d'à peu près un centième du poids du corps entier. La composition de ce résidu est la suivante : carbone et huile grasse, sels à base d'ammoniaque, soude, chaux, magnésie, silice, alumine, potasse, phosphore, soufre, chlore, fluor, et de plus des oxydes de fer, de manganèse, de titanium, de cuivre et d'arsenic. Les acides unis à ces différentes bases, sont : l'acide sulfurique, phosphorique et chloridrique.

Dans la décomposition cadavérique, toutes les parties du corps ne deviennent pas en même temps le siège de la putréfaction. C'est à la région abdominale où elle commence. Alors, cette partie devient distendue par les gaz, et la peau de cette région acquiert une couleur verdâtre, et bientôt cette teinte se manifeste d'abord au cou puis à la face, à la poitrine et enfin plus tard, aux membres thoraciques et abdominaux. La rapidité de la putréfaction n'est pas la même chez tous les sujets, même eu égard au milieu où ils se trouvent. Ainsi, les cadavres des jeunes enfants

se putréfient plus rapidement que ceux des adultes, et ceux-ci plus rapidement que ceux des vieillards.

Les cadavres des individus replets se décomposent plus rapidement que ceux des individus maigres. Ceux qui succombent aux maladies aiguës se putréfient plus vite que ceux qui succombent aux maladies chroniques.

Dans la putréfaction, il est une chose bien importante à distinguer ; c'est de ne pas confondre la putréfaction superficielle qui n'occupe que la peau, d'avec la profonde qui occupe toute l'épaisseur des tissus, car de semblables méprises seraient fatales, puisqu'on a vu des personnes se rétablir quoiqu'on les ait crues mortes, parceque leur peau était couverte de taches violettes et verdâtres, et qu'elles répandaient une odeur des plus infectes. Donc, il n'y a que la putréfaction bien établie et bien constatée, qui soit un signe certain de la mort réelle.

5° La disparition à la surface du corps, du bourdonnement perçu par le dynamoscope. La découverte de ce signe nouveau et certain de la mort ne date que depuis quelques années. C'est à N. Collongues que nous le devons, voici ce que dit l'auteur :

“ Immédiatement après la mort, le bourdonnement persiste, il est seulement très affaibli ; il est un point dans la région précordiale et épigastrique où il est plus évident que partout ailleurs. La durée du bourdonnement après la mort, varie de la 10<sup>me</sup> à la 15<sup>me</sup> heure ; et suit une loi de retraite des extrémités vers le centre. De ces observations, Collongues conclut que le bourdonnement ne tient, ni à la circulation, ni à la chaleur animale, et qu'il est une résultante de l'action organique, et que l'absence du bourdonnement à la surface du corps, est le signe le plus certain de la mort réelle, de la mort apparente.”

Conclusion : 1° On voit par ce qui précède, que la médecine de nos jours possède aujourd'hui des moyens certains et évidents, pour distinguer si la mort est réelle ou n'est qu'apparente.

2° Qu'elle fournit de nouvelles preuves démontrant le

danger des inhumations faites précipitamment ; parcequ'alors les personnes sont inhumées, avant qu'il y ait des signes de mort réelle.

3° Qu'un grand nombre de personnes inhumées après deux fois vingt-quatre heures, ne donnent encore que des signes de mort apparente.

4° Enfin, qu'on ne devrait jamais procéder aux inhumations, sans s'assurer que les personnes que l'on porte en terre sont réellement décédées.

J. A. CREVIER, M. D.

## LES ŒSTRIDES.

( *Continué de la page 163.* )

### Genre COLAX.

On ne connaît que deux espèces à ce genre, dont l'une se rencontre au Brésil et l'autre à Java.

### Genre ŒSTRE.

Contrairement aux céphalomyes et aux hypodermes, les ailes des œstres au lieu d'être écartées se recouvrent par leur bord interne. L'absence de trompe, de palpes et même de cavité buccale, distingue ce genre des autres œstrides.

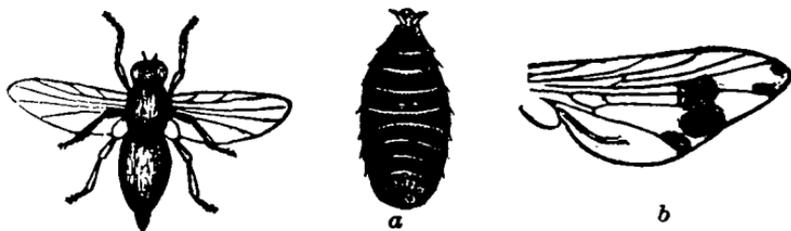


FIG. 26.

Fig. 26. L'Œstre du cheval, de grandeur naturelle, a la larve ; b, une aile.

Les œstres fig. 26, ont l'apparence de grosses mouches velues; cependant dans le vol, les femelles, avec leur abdomen allongé par l'oviducte et recourbé en dessous, ressemblent plutôt à des guêpes qu'à des mouches. Dépourvus de bouches, ces insectes ne vivent que pour s'occuper et se reproduire. On voit souvent les femelles, en Juin et Juillet, poursuivre les chevaux, même sous le harnais, pour déposer leurs œufs sur les poils de leurs membres antérieurs, et quelquefois aussi des autres parties du corps. Nous avons vu, l'année dernière, un jeune poulain tellement couvert de ces œufs que, quoique à poil noir, il paraissait tout gris, à quelque distance. Nous avons conseillé au propriétaire de le laver de suite avec du jus de tabac ou de feuilles de noyer pour faire périr ces lentes. Comme l'insecte parfait ne pénètre jamais dans les étables, il n'y a guère que les chevaux qu'on abandonne aux pâturages qui puissent devenir les victimes de ces redoutables parasites.

On voit souvent les chevaux se montrer impatients aux poursuites des œstres, et on en conclut généralement que c'est par ce qu'ils redoutent les piqûres de l'abdomen recourbé des femelles. Il n'en est rien pourtant; l'oviducte de la femelle est bien trop faible pour pouvoir percer la peau des chevaux. Et si ceux-ci paraissent vexés de la présence des œstres, c'est qu'ils les confondent avec les taons qui, à peu près dans le même temps de la saison, leur infligent des blessures sanglantes et douloureuses. Les œufs éclosent à l'endroit où ils ont été déposés, et c'est en se léchant que l'animal enlevant les jeunes larves avec sa langue, leur permet de pénétrer jusqu'à l'estomac en suivant l'œsophage.

Ces larves, parvenues à l'estomac, se fixent, au moyen des crochets dont leur tête est pourvue, fig. 26, *b*, à la muqueuse qui tapisse cet organe à l'intérieur, pour demeurer là jusqu'au temps de leur transformation qui n'arrivera qu'en Mai ou Juin de l'année suivante, de sorte que c'est un séjour d'à peu près un an qu'elles font dans le corps de leurs victimes.

Nous pensons que le Dr. Packard est dans l'erreur quand il affirme que les larves des œstres laissent leurs victimes en Octobre pour passer l'hiver à l'extérieur, à l'état de larve encore, puisqu'ils ne les fait éclore à l'état ailé qu'en Juin, après avoir passé 30 à 40 jours dans la coque de la chrysalide. (*The American Naturalist*, Vol. II, N<sup>o</sup>. 11, page 595). C'est un fait constaté par des centaines de preuves que ces larves hivernent dans l'estomac des chevaux. Vingt fois on les a vus en expulser en hiver sous l'influence de médicaments à cette fin. Et si les chevaux en paraissent fatigués d'avantage en Mai et Juin, c'est qu'alors les larves arrivant à leur parfait développement, occupent plus d'espace, absorbent plus de nourriture, et par cela même rendent leur action plus fatigante pour la victime.

Les larves gastriques sont douées d'une telle vitalité qu'elles résistent à l'action de toxiques capables de causer la mort à leurs victimes mêmes. Extraites de l'estomac d'un cheval que leur action avait amené à mort, jetées dans de la chaux vive et exposées au Soleil, deux jours après elles étaient encore vivantes. Elles ont vécu 100 heures dans une solution de sublimé corrosif au vingtième, ou dans une solution d'ammoniac au tiers. Le gaz hydrogène seul les tue en une heure et demie.

Les larves fixées aux parois des intestins au moyen de leurs crochets, ne lâchent prise d'ordinaire que lorsque le temps est arrivé pour elles de subir leurs métamorphoses. Elles s'abandonnent alors au courant excrémental, ou suivent par un mouvement de reptation, le canal intestinal jusqu'à ce qu'elles parviennent à l'extérieur, mouvement que, quoique apodes, elles peuvent exécuter au moyen des petites épines qui garnissent leurs anneaux. Si les vermifuges et les toxiques ne leur causent pas toujours la mort, ils ont cependant souvent pour effet de leur faire lâcher prise, et elles sont alors amenées à l'extérieur avec les excréments. Les huiles grasses, l'aloès, l'ellébore blanc, etc., sont d'ordinaire les médicaments qu'on emploie pour les combattre.

Ces larves sont parfois en quantité prodigieuse dans l'estomac d'un animal. Il y a quatre à cinq ans, un cultivateur de Portneuf était parti pour une promenade de quelques lieues avec un jeune cheval alerte, actif et bien portant en apparence, il n'était encore qu'à quelques milles de sa demeure, lorsque son cheval refuse de marcher, se regardant les flancs et donnant tous les signes de douleurs d'entrailles; il ramène aussitôt l'animal chez lui avec beaucoup de difficultés et lui administre une forte dose d'aloès, se croyant sûr que ce qui tourmentait son cheval n'était autre chose que les *barbeaux*, les *chiques*, comme on désigne souvent les œstres. Mais il était trop tard, ou plutôt les larves étaient trop nombreuses, l'animal était déjà blessé à mort, il mourut au bout de quelques heures. On l'ouvrit aussitôt, et on fut étonné de voir qu'il avait pu vivre avec une telle quantité de vers dans les intestins. Il y en avait de rendus jusque dans la bouche, l'estomac était perforé en plusieurs endroits, et quatre ou cinq étaient attachés au foie; le tout réuni n'aurait pas formé moins d'un demi minot.

Un poil sec et rude, le manque d'appétit, la toux, l'amaigrissement, un écoulement de mucosités par les narines, des convulsions etc., sont autant de symptômes qui indiquent que le cheval est tourmenté par des œstres; mais comme ces symptômes sont identiques avec ceux de plusieurs maladies différentes, on peut dire que la présence des larves dans les déjections est à peu près le seul indice qui ne permet plus de doutes. Les vétérinaires nous disent qu'il n'y a que dans les cas de quantités extraordinaires ou de perforation des intestins que ces larves peuvent devenir fatales aux chevaux; on en a compté 700 dans l'estomac d'un cheval qui n'en avait paru nullement indisposé. Cependant, les cas de mort sont assez fréquents en Canada par suite de leur action, pour que le propriétaire de chevaux doive veiller attentivement à les mettre à l'abri de leurs attaques ou s'efforcer de les combattre lorsqu'il a reconnu leur présence.

Le 9 Juin dernier, un autre cultivateur de Portneuf, voyait une superbe jument de 7 ans, succomber sous l'action des œstres. La veille, la bête avait fait un trajet

de dix lieues sans vouloir prendre aucune nourriture, se contentant uniquement de boire fréquemment. A l'autopsie on ne trouva guère plus d'une cinquantaine de larves dans l'estomac, mais l'organe était percé à jour à l'endroit où elles se tenaient fixées. Depuis deux ou trois jours le propriétaire en avait remarqué quelques unes dans les excréments.

Le genre œstre compte aujourd'hui quatre espèces, savoir.

1° *Oestrus equi*, Clarke, (*gastrus equi*, Meigen), dont les ailes sont tachées de brun à l'extrémité et d'une bande transversale de même couleur à peu près vers leur milieu, fig. 26, a. Ses larves s'attachent constamment dans le sac gauche de l'estomac, à la muqueuse gastro-œsophagienne.

2° *Oestrus hemorrhoidalis*, Clarke, dont la larve se fixe aux mêmes endroits que la première, mais se disperse davantage. Souvent lors de sa sortie à l'extérieur, on la voit pendante à la marge de l'anüs, de là son nom spécifique.

3° *Oestrus salutaris*, Clarke, dont la larve se fixe dans le voisinage du duodenum, c'est-à-dire du pylore.

4° *Oestrus veterinus*, Clarke, (*gastrus nasalis*, Meigen), dont la larve se trouverait souvent dans la gorge du cheval, mais dont l'existence demeure encore un peu douteuse.



## COLLECTION DES OBJETS D'HISTOIRE NATURELLE.

(Continué de la page 169.)

**LE FILET.**—Le filet est de deux sortes : l'un destiné à recueillir les insectes sur les feuilles, les herbes, ou simplement au vol ; c'est le *filet fauchoir*; fig. 27, l'autre un peu plus fort, destiné à racler la vase du fond des ruisseaux, étangs etc., c'est le *troubleau*. L'un et l'autre sont à peu près construits de la même manière ; et souvent le même peut servir dans ce double but. Le filet consiste en une poche ou sac de tulle, de gaz ou autre tissu à mailles claires, adapté à un cercle de fer qui s'ajuste au bout d'un bâton de 3 à 4 pieds de longueur. Le cercle, en fer rond, peut être construit de manière à se fermer en 2 ou en 4, ce qui permet de le retenir dans sa poche en se transportant au lieu de la chasse.



Fig. 27.

Pour l'empêcher de se fermer lorsqu'on en fait usage, il porte à l'extrémité de l'une de ses branches une vis avec un empattement carré à sa base, sur lequel vient s'ajuster un œil placé à l'extrémité de l'autre branche; le bout du manche, ou encore mieux une canne ordinaire portant une douille taraudée, reçoit la vis et donne au tout la solidité convenable. Une pointe mobile, terminée par une vis semblable à celle du cercle, remplace celui-ci lorsqu'on veut se servir du manche comme d'une canne ordinaire.

**BOUTEILLES ET BOITES À COLLECTER.**—Les coléoptères se cueillent à la main ou au moyen du filet, et comme on ne peut les piquer vivants, parce qu'en outre de la mauvaise attitude qu'ils prendraient souvent, ce serait prolonger inutilement la souffrance de pauvres bêtes qui ne sont pas insensibles à la douleur, on les fait passer de suite dans une fiole contenant du bran de scie imbibé d'esprit de vin, où, quelques minutes de séjour suffisent souvent pour leur faire perdre la vie, tout en les conservant flexibles pour l'examen des diverses parties qu'on veut plus tard soumettre à la loupe. Les hémiptères, pour la plupart, peuvent aussi être traités de la même manière. Les bouteilles ou fioles les mieux adaptées à cet usage, sont celles à large goulot avec couvercle en métal, qu'on trouve chez les pharmaciens, remplies ou destinées à recevoir des pâtes odoriférantes pour les cheveux. Le principal avantage de ces fioles est que, lorsqu'on a saisi un insecte d'une main, on peut avec l'autre main seule, retirer la fiole de la poche et l'ouvrir sans risquer de perdre la capture que l'on vient de faire. Quant aux lépidoptères, névroptères, orthoptères, diptères et hyménoptères qui ne pourraient aller dans de telles fioles sans détériorer ou abîmer leurs ailes, il faut les piquer de suite, et par conséquent il faut être muni d'une boîte à fond lié pour les recevoir. Le couvre-chef qui, dans bien des cas, est utilisé pour cette fin, ne peut suffire lorsque la chasse est un peu considérable, et ne met pas les insectes à l'abri, lorsqu'on chasse dans des bois ou des taillis. Les boîtes de Dillénus pour les échantillons de botanique, garnies de liège à leur fond, nous ont toujours paru les plus avantageuses. Quelques petites boîtes en carton de 4 à 5 pouces de diamètre, et qu'on peut facilement faire entrer dans la poche d'un habit, peuvent aussi, bien souvent, être trouvées suffisantes.

CHASSE.—Les lieux qui promettent davantage au chasseur d'insectes sont les jardins, les champs, les bords des bois et des ruisseaux, les broussailles qui bordent les chemins et les grèves des rivières et des étangs ; les forêts épaisses et étendues, de même que les brûlés ou savannes, sont d'ordinaire très pauvres en insectes. Muni des instruments que nous venons de faire connaître, c'est-à-dire, filet à la main, boîtes et fioles dans la poche, pelotte à la boutonnière, vous attendez d'ordinaire vers 8 ou 9 heures, c'est-à-dire que la rosée soit disparue, pour vous mettre à l'œuvre. Vous fauchez à l'aveugle les prés et les buissons pour les diptères, hémiptères, orthoptères, &c., vous guettez les papillons sur les fleurs, vous soulevez les pierres, enlevez les vieilles écorces et inspectez les troncs d'arbres pour des coléoptères ; des os frais ou des débris d'animaux vous offriront des staphylins, des silphes, &c., les pierres des ruisseaux vous découvriront, en les remuant, des bélostomes, des corises, des dytisches, &c., la sève découlant des souches d'érables, bouleaux, &c., qu'on aura abattus au printemps, vous offrira des histères, des nitidules des chrysomèles, &c., &c. ; et à chaque prise que vous faites, vous la mettez de suite en sûreté ; si c'est un coléoptère ou un hémiptère vous le faites entrer de suite dans votre fiole ; si c'est un diptère ou un hyménoptère, vous le piquez de suite, prenant la précaution pour ces derniers de les piquer à travers les mailles du filet pour vous mettre à l'abri de leur aiguillon, ou bien les saisissant avec les brucelles qu'on aura emportées pour cette fin ; si c'est un papillon vous évitez de le prendre par les ailes pour ne pas les dépouiller de leurs écailles, mais le saisissant par le corps en dessous des ailes, vous le pressez fortement et vous le piquez dans votre boîte, le disposant de manière qu'il ne puisse se déchirer les ailes sur ses voisins ou les bords de la boîte.

PRÉPARATION DES INSECTES.—Revenu à la maison, il vous reste à préparer vos insectes pour votre collection. Les coléoptères se piquent, lorsqu'ils sont morts, sur l'élytre droite, près de l'épaule, de manière qu'ils laissent au dessous d'eux à peu près les deux tiers de la longueur de l'épingle, les antennes sont ramenées près du corps, de même que les pattes, pour ne pas les exposer à se briser en s'accrochant aux voisins lorsqu'ils seront secs. Tous les autres ordres, orthoptères, diptères etc., se piquent au milieu du thorax. Mais un bon nombre d'entre eux ont besoin de séjourner quelques temps sur les étaloirs afin de leur assurer une attitude plus convenable pour l'apparence, et qui puisse ne mettre aucun obstacle aux observations pour l'étude. Les papillons, libellules, saute-relles etc., sont donc fixés sur les étaloirs proportionnés à leur grandeur (fig. 25), de manière que le corps entrant dans la rainure, les ailes puis- sent s'étendre horizontalement sur les bords. Elles sont amenées, au

moyen d'épingles, de manière que le bord antérieur des supérieures dépasse un peu la ligne de la tête de l'insecte, et elles sont retenues dans cette position par des petites bandes de cartons qu'on assujétit au moyen des épingles d'acier qu'on enfonce dans le bois. Il faut éviter, autant que possible, des frottements sur les ailes des papillons, parce qu'on les endommagerait très facilement. Les gros papillons doivent demeurer 6 à 7 jours, et même d'avantage, sur les étaloirs si l'on veut qu'ils conservent leur attitude lorsqu'on les en aura retirés.

Les insectes trop petits pour être piqués, coléoptères, hémiptères etc., sont collés, au moyen de gomme arabique, sur des petites bandes de carton, taillées en pointe, ou sur des paillettes de mica qu'on achète pour cette fin. On mêle à la gomme arabique à peu près moitié de son poids de sucre blanc, afin que la colle ne se détache pas lorsqu'elle sera sèche.

L'esprit de vin, la benzine et l'acide phénique sont les liquides les plus convenables pour la conservation des insectes; du fort whiskey ou du brandy peuvent même les remplacer, quoiqu'ils leur soient inférieurs.

Les insectes rangés dans leurs cases suivant leurs ordres, familles, genres et espèces, doivent porter leurs noms générique et spécifique, imprimés ou lisiblement écrits. On se sert aussi souvent de petites rondelles de papier de couleur qu'on enfle dans les épingles pour désigner les localités d'où viennent les spécimens. On a soin de mettre dans chaque case un morceau de camphre retenu dans de la mousseline, pour empêcher les dermestes et les anthrènes, si préjudiciables aux collections, d'y pénétrer. L'odeur du camphre est un spécifique infailible contre ces pestes des musées.

LE JOURNAL.—Enfin le Naturaliste ne se borne pas à prendre en note les observations qu'il aura recueillies dans ses chasses et excursions, mais il tient encore un journal de ses captures, dans lequel il consigne le jour de la prise, le lieu, l'objet qui la portait etc., détails qui pourront lui fournir les moyens de chasses plus fructueuses une autre année, et qui seront en même temps l'histoire de sa collection qu'il aimera à se rappeler plus tard. Eh! qui sait si le musée que vous commencez aujourd'hui par le dermeste du lard et la mouche domestique que vous avez pris dans vos appartements, ne deviendra pas, avec le temps, un des plus complets de votre pays, et n'aquera pas une valeur considérable? Tous les musées n'ont commencé que par de simples unités. Cueillez, amassez, collectionnez et amplement; vous ne connaîtrez que plus tard la valeur des richesses que vous aurez ainsi entassées.

Il arrive souvent que des insectes, lépidoptères, orthoptères etc., placés dans les cases avant leur parfaite dessiccation, laissent l'attitude

qu'on leur avait donnée et présentent une apparence désagréable; il faut alors les rapporter sur les étaioirs après leur avoir rendu la souplesse, ce qu'on obtient en les exposant sur du sable humide, pendant quelques heures, dans un vase fermé. Si dans les cases quelques spécimens se couvrent de moisissure ou prennent le gras, il ne faut pas tarder de les laver, au moyen d'un pinceau à dessiner, avec de l'esprit de vin assez fort, de 30° à 40°; on parvient de cette façon à leur rendre une apparence plus ou moins satisfaisante.

Comme le jeune amateur est souvent impatient de connaître les noms de ses nouvelles captures, et qu'il n'a pas toujours à sa portée les livres qui pourraient sûrement le renseigner, voici le moyen qu'il peut employer pour transmettre, par la malle, un certain nombre d'insectes à quelque naturaliste avec qui il peut être en rapport. Au moyen de quatre petites bandes de liège, il forme un rectangle qui constituera les côtés d'une petite boîte dont deux petits cartons formeront le dessus et le dessous. Les insectes, au moyen d'épingles courtes, sont fixés aux côtés, ou si ce sont des coléoptères ou des hémiptères, ils sont enveloppés séparément dans du papier fin avec un numéro, et le tout assujéti au moyen d'épingles canions. Une semblable boîte, d'un pouce carré sur un demi pouce d'épaisseur, peut prendre place dans une lettre sans faire augmenter le prix du port. Nous nous sommes souvent servi de ce moyen pour avoir des Etats-Unis des noms que nous ne pouvions pas trouver ici; nous avons, d'une seule, fois transmis 42 coléoptères dans une semblable boîte.

---

## LES RATS ET LES SOURIS.

Notre dernier numéro était sous presse, lorsque nous avons pu lire, dans le *Pionnier de Sherbrooke*, l'article qui suit :

“ POINT DE RATS, BEAUCOUP DE SOURIS.—Plusieurs de nos lecteurs ne savent peut-être pas que nous n'avons point de rats dans les Townships; mais c'est pourtant une vérité vraie. Il en est déjà venu dans des balles de marchandises, et fort heureusement ils ne purent prendre racine. Est-ce dû au sol? voilà une question que les savants voudront bien résoudre. Peut-être M. le Rédacteur du *Naturaliste Canadien* aura-t-il la bonté de nous donner son opinion là-dessus. En revanche, nous avons des souris en abondance, et la neige, l'hiver dernier, leur a été très favorable. Elles ont, par milliers, hiverné au pied des arbres,

se nourrissant de l'écorce et des fruits. On nous dit qu'on a trouvé des milliers d'érables, au pied desquelles elles s'étaient fait des nids. Les champs en sont couverts. En voyageant, on les voit en grand nombre le long des chemins. Certaines maisons en sont aussi infestées.—*Pionnier de Sherbrooke.*"

C'était la première fois que nous entendions dire qu'il n'y avait point de rats dans les Townships de l'Est. Toute fois la chose n'est pas générale; car à Tring, où nous avons demeuré quatre ans, la gent rate était aussi abondante et aussi malfaisante qu'en n'importe quel autre endroit du pays. Mais la chose ne fut-elle vraie que pour Sherbrooke seul, ce serait encore un fait bien surprenant et qu'il nous fait plaisir d'apprendre, en vue surtout d'éclairer un point en histoire naturelle, sur lequel les naturalistes ne sont pas d'accord. Les naturalistes Européens prétendent que c'est nous qui les avons gratifiés du rat, tandis que les Américains soutiennent au contraire que l'incommode rongeur nous est venu d'Europe. Le fait qu'il n'y aurait pas de rats dans Sherbrooke et les Townships voisins, joint à la présence de cet animal seulement dans les bâtiments de ferme et les égoûts des villes, suffirait, suivant nous, pour faire preuve que le rat n'est pas originaire d'Amérique.

Tant qu'à assigner une cause à l'absence de cet animal des Townships, nous n'en verrions pas d'autre que celle-ci. Les Townships de l'Est sont en dehors des voies de navigation, et comme le rat est un pauvre marcheur, ses migrations, quand elles se font par terre, ne se font guère que d'une habitation ou d'une grange à une autre, toujours à des distances assez rapprochées; or, comme la plupart des nouveaux établissements des Townships sont le plus souvent séparés du reste par des routes ou des forêts assez considérables, ces rongeurs ne sont pas encore parvenus jusque là. Nous n'avons pas de doute qu'en transportant un couple de rats à Sherbrooke, ils ne donnent de suite des preuves de leur prodigieuse fécondité. Mais nous nous garderons bien d'en conseiller l'essai, car on se plaint guère d'ordinaire d'avoir trop peu d'ennemis, et le rat, en

fait de dégâts, laisse encore loin derrière lui la souris et le mulôt.

Nous ferons observer à l'estimable rédacteur du *Pionnier* que l'animal qu'il désigne sous le nom de souris et qui ronge l'écorce des érables, ne peut-être la véritable souris, *mus musculus*, Lin; car celle-ci, qui nous vient certainement d'Europe, ne se trouve jamais que dans nos habitations. L'animal auquel il est fait allusion est sans doute le mulôt, *mus agrarius*, Pall. qui, lui, est indigène et qui cause souvent des dommages considérables aux arbres fruitiers et autres, en leur rongéant l'écorce durant l'hiver. Nous avons encore un autre petit rongeur qui habite nos bois et qui attaque aussi l'écorce des arbres, c'est la mérione, *meriones canadensis*, Lesson, vulgairement *souris des bois*. On distingue aisément cette dernière de ses autres congénères en ce qu'elle a la queue d'au moins deux fois la longueur du corps et terminée par un flocon de poils. Nous sommes porté à croire cependant que les ravages attribués à la souris dans les Townships, se rapportent plutôt aux mulôts qu'aux mériones, car il est à notre connaissance que souvent des vergers ont été horriblement maltraités par la dent des premiers, tandis que les dernières ne se font guère remarquer d'ordinaire par leurs dégâts.



## A NOS CORRESPONDANTS.

Rév. Mr. M., St. Edouard de Lotbinière.—Le papillon transmis a été reçu en très bon état. Son nom est *Thyreus nesus*, Cram. Il appartient à la famille des Egérides, qui se distingue de tous les lépidoptères hétérocères par des ailes transparentes à la manière des mouches; cependant les Thyrés ont les ailes opaques et couvertes d'écaillés. Ce papillon est rare dans les environs de Québec. La grosseur de son corps, son port dans le vol et cette espèce de queue en éventail qui lui termine l'abdomen l'ont souvent fait prendre, à première vue, pour un oiseau-mouche. Sa larve vit, pensons-nous, sur les viornes.—Nous n'avons pu trouver dans le terreau aucune trace des larves que vous mentionnez et que nous avons tout lieu de croire être des larves de diptères. Le pe-

tit ver à pieds nombreux est, comme vous le présumez, un jeune Myriapode, du genre Iule.

Ed. Gl. Ecr. Québec.—Nous regrettons beaucoup que vous ne nous ayez pas transmis des échantillons des insectes dont vous vous plaignez ; vous nous auriez mis par là en moyens de parler d'une manière certaine. Il y a deux espèces de chenilles qui attaquent les groseilliers et gadelliers : l'une est la larve d'un papillon nocturne, qui a nom *Ellopiæ ribearia*, Fitch. Ces chenilles sont généralement appelées *arpençuses*, par ce qu'étant dépourvues de pattes au milieu du corps, elles ne peuvent marcher qu'en se rapprochant les extrémités de manière à se courber le corps en forme d'un U renversé ; elles vivent solitaires et se laissent pendre au bout d'un fil lorsqu'on les dérange. Elles sont jaunâtres avec les côtés blanchâtres, et couvertes de nombreux points noirs portant chacun un poil unique. Le papillon qui mesure d'ordinaire un pouce et demi, les ailes étendues, est d'un jaune pâle, avec quelques taches brunâtres. Les autres, ordinairement beaucoup plus nombreuses, sont aussi bien plus redoutables. Celles-ci sont dites fausses chenilles, parcequ'elles ne sont pas des larves de papillons, mais d'hyménoptères, de la famille des Tenthredinées, que nous appelons *mouches à scie*, par ce qu'elles sont pourvues d'une tarière en forme de scie, leur servant d'oviducte ; les Anglais les nomment *saw flies*. Ces dernières sont d'un vert pomme avec le premier anneau et l'avant dernier jaunâtres et la tête noire. Elles sont couvertes d'un grand nombre de petites verrues noires, mais sans aucun poil. Elles vivent en société ; 10, 20 se trouvent souvent ensemble sur la même feuille qu'elles attaquent par les bords et qu'elles font disparaître entièrement sans épargner les nervures ni le pétiole, avant de passer à une autre. Elles ne filent pas quand on les dérange, et arrivées au temps de leur métamorphose, elles se laissent choir sur le sol pour s'y enfoncer de quelques doigts et s'y chrysalider. Elles s'attaquent à toutes les espèces de groseilliers et de gadelliers, moins les noirs toutefois qu'elles ne touchent jamais. L'insecte à l'état parfait est une assez jolie mouche et se partage en plusieurs genres et espèces. Celles qui nous ont causé le plus de dégâts, ici à Portneuf, et que nous avons pris la peine d'élever, sont les *Dolerus aprilis*, Norton, et *Dolerus apricus*, Say. Nous voyons que dans la province d'Ontario c'est le *Nematus ventricosus*, Klug, qui les remplace.

Quant aux premières, les véritables chenilles, comme elles se laissent pendre au bout d'un long fil, dès qu'on agite la branche où elles se trouvent, il est assez facile de cette façon de les recueillir pour les écraser ; mais pour les secondes, les fausses chenilles, qui n'en agissent pas de la

même manière, il faut recourir au procédé qui suit :—Mêlez une once de poudre d'ellébore dans un gallon d'eau, et répandez la liqueur sur les arbustes infestés au moyen d'un arrosoir. Répétez la même opération deux ou trois jours de suite afin d'atteindre celles qui auraient pu se trouver à l'abri des premiers arrosements, c'est le plus sûr moyen de se délivrer de cette peste. Comme toutes les chrysalides n'éclosent pas à la même époque, il sera bon d'inspecter les arbustes de temps à autre pour s'assurer si de nouveaux essaims ne se seraient pas montrés. Les femelles déposent leurs œufs sur les revers des feuilles, près de la nervure médiane, et une seule en pond de 150 à 200.

La poudre d'ellébore se trouve chez tous les pharmaciens et se vend de cinq à six sous l'once.



## FAITS DIVERS.

**Un chimpanzé a Paris.**—Le jardin d'acclimatation du bois de Boulogne vient de recevoir un chimpanzé ou homme des bois du Gabon. On se ferait difficilement une idée de l'affection qu'il témoigne à ses gardiens et de la tristesse qui s'empare de lui lorsqu'il est laissé seul. La capture de ce chimpanzé n'a pu être opérée par le capitaine Faragua qu'au prix de sérieux dangers, car il a fallu pour s'emparer du jeune singe, tuer la mère et braver la fureur d'une troupe de ces redoutables hommes des bois.—*Le Cosmos.*

**Un animal nouveau.**—Le lac Salé est non seulement un lieu de merveilles en ce qu'en plein dix-neuvième siècle, on voit des hommes sortis du milieu de la civilisation, s'efforcer de ramener leurs semblables à la barbarie par une révoltante promiscuité que les naturels des temps anciens ont tous répudiée, mais on annonce encore qu'on vient d'y découvrir un animal, dont on ignore non seulement le nom, mais que les savants ne savent pas même dans quelle classe ni dans quel ordre ranger. Est-ce un mollusque, un crustacé, un ver, un insecte ? Voilà ce qu'on s'est demandé ; et les formes de cet animal présentent de telles divergences de toutes celles jusqu'à ce jour connues, qu'on attend de nouvelles observations pour se prononcer d'une manière sûre.

**Les Piérides.**—Ces redoutables papillons ont déjà fait leur apparition et paraissent vouloir se montrer très nombreux cette année. Le moyen le plus efficace de les combattre est d'écraser leurs œufs qu'ils déposent au dessous des feuilles, lorsque les choux n'en ont encore que trois

ou quatre. Une fois le chou parvenu à dix ou douze feuilles et les chenilles éparpillées sur ces feuilles, il n'y a presque plus de remèdes possibles.

**Le Genet.**—Le pied de genêt (*Genista tinctoria*), que nous avons dans notre jardin à péri l'hiver dernier. Les messieurs de la *Gazette des Campagnes* auraient-ils été plus heureux que nous avec cette plante ?

**Albinisme dans les fleurs.**—L'*American Naturalist* dans son numéro de Février dernier, parmi diverses plantes trouvées avec des fleurs blanches, notait les suivantes que quelques uns de nos lecteurs ont pu peut être rencontrer aussi :—*Lobelia siphilitica*, *Viola cucullata*, *Viola sagittata*, *Lobelia kalmii*, *Erigeron Philadelphicum*, *Spiraea tomentosa*, *Cirsium arvense*, *Trifolium pratense*, *Gentiana saxoniensis*, *Lobelia cardinalis* et *Campanula rotundifolia*.

De toutes ces plantes, la dernière seule nous est tombée sous la main avec des fleurs blanches; c'est dans l'*Ile du Large*, à Ste. Anne de Lapérade, que nous l'avons rencontrée. Quant au chardon, *Cirsium arvense*, ce n'est une nouveauté pour personne de le rencontrer avec des fleurs blanches en Canada, cette variété paraissant presque aussi commune que celle à fleurs purpurines. En 1860 nous avons trouvé à St. Alexis de la Grande Baie, Saguenay, une talle de *Vicia cracca* à fleurs d'un blanc pur. Quelques uns de nos lecteurs auraient ils rencontré par hasard d'autres albinos parmi les fleurs ? il nous obligeraient beaucoup en nous les faisant connaître.

**Fleurs doubles à l'état Sauvage.**—On sait que les fleurs doubles ou pleines sont d'ordinaire le produit de la culture; il arrive cependant quelquefois qu'on rencontre de telles fleurs à l'état sauvage. Nous avons trouvé à St. Joachim, l'*Hepatica triloba* et la *Coptis trifoliata (savoyane)* à fleurs parfaitement doubles. Nos lecteurs en auraient-ils d'autres à mentionner ?

**La Corneille est-elle un oiseau de proie ?**—Un Mr. Bartholf, de Camp Grant, Virginie, en réponse à cette question posée dans le numéro de Novembre dernier de l'*American Naturalist*, dit qu'il a vu en Juin dernier une Corneille fondre sur une couvée de poulets, en enlever un et revenir à la charge pour en prendre un second. Cette question surprendrait, nous pensons, toute fermière Canadienne à qui nous l'adresserions, par ce qu'il en est peu parmi elles qui n'aient eu à protéger leurs poulets contre les attaques des Corneilles. Nous avons vu nous même une Corneille enlever lestement un poulet presque aussi gros qu'un merle.

## MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE DU MOIS DE JUIN 1869.

TABLEAU DE LA TEMPÉRATURE.

Jours.	Toronto. Lat. 43° 38'		Wolfville. Lat. 45° 06' Lon. 64° 25'		S. Jean NB. Lat. 45° 16' Lon. 66° 5'		Montreal. Lat. 45° 31'		3 Rivières. Lat. 46° 20' env. ron.		Portneuf. Lat. 46° 38' env. ron.		Québec. Lat. 46° 49' Lon. 71° 16'		Rimonski Lat. 48° 25' environ.									
	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.	Max	Min.								
1	72	25.8	59	0.52	54	0.50	80	0.61	78	0.64	70	5.58	0.73	2.55	8	...								
2	72	0.39	8	7.0	6.55	8	63	0.54	0	78	9.57	0	78	0.54	0	73	8.41	2	70	5.47	4	...		
3	75	0.50	4	71	0.56	1	60	0.51	0	80	3.62	0	73	0.64	0	75	0.48	0	74	5.55	4	...		
4	67	4.53	0	72	0.50	9	57	0.48	0	78	9.66	0	73	0.63	0	81	5.50	5	81	0.59	4	...		
5	59	0.54	2	75	4.66	2	65	0.50	0	71	8.64	9	70	0.55	0	69	5.61	4	83	0.59	6	...		
6	55	0.36	4	71	3.56	4	63	0.50	0	56	1.47	6	66	0.52	0	58	5.44	0	...	...	...	...		
7	59	8.37	2	67	3.54	6	68	0.49	0	56	4.45	2	69	0.52	0	56	4.35	2	61	2.40	0	...		
8	59	0.43	4	58	7.48	0	67	0.48	0	68	3.50	2	70	0.48	0	68	0.49	4	66	2.44	8	...		
9	58	4.43	0	56	4.40	0	63	0.44	0	73	1.51	7	76	0.56	0	70	5.51	5	68	2.46	4	...		
10	69	8.48	0	68	0.50	4	65	0.43	0	68	3.55	6	74	0.56	0	67	4.54	8	72	0.47	4	...		
11	60	0.45	5	67	2.51	0	59	0.48	0	60	2.47	0	64	0.56	0	60	2.47	0	73	2.49	9	...		
12	63	0.42	0	69	2.52	3	55	0.49	0	65	2.50	0	66	0.52	0	62	2.46	4	61	0.48	6	...		
13	65	6.49	5	66	3.55	3	60	0.50	0	70	0.55	4	70	0.60	0	41	8.70	0	...	...	...	...		
14	66	2.50	4	63	7.60	2	59	0.55	0	66	9.63	1	74	0.65	9	16	0.71	0	69	2.51	8	...		
15	59	0.49	8	72	0.64	7	54	0.50	0	70	0.59	8	72	0.60	0	52	0.74	0	78	6.55	7	...		
16	64	5.49	0	66	2.56	1	58	0.50	0	54	0.53	2	70	0.54	0	60	0.50	0	69	6.49	6	...		
17	69	2.45	4	67	3.54	6	67	0.50	0	71	7.54	0	74	0.58	0	62	0.48	0	62	4.50	4	...		
18	81	0.52	4	68	1.58	5	66	0.53	0	56	5.56	4	61	0.54	0	62	0.42	0	68	2.48	4	...		
19	66	0.57	2	58	9.54	0	59	0.54	0	69	4.54	7	74	0.59	6	73	0.53	2	70	3.50	6	...		
20	76	2.52	0	70	0.60	2	54	0.53	0	59	1.56	7	68	0.60	0	63	0.51	8	...	...	...	...		
21	69	0.58	2	60	4.56	8	60	0.54	0	74	9.57	4	78	0.64	0	75	0.49	5	73	2.56	8	...		
22	72	0.54	0	67	4.56	9	64	0.54	0	63	5.57	4	73	0.62	0	69	0.52	2	79	4.56	4	...		
23	71	8.56	2	68	6.54	1	62	0.53	0	65	0.54	2	72	0.64	0	74	0.58	2	74	2.58	4	...		
24	69	5.49	0	60	0.58	0	61	0.52	0	76	1.58	0	74	0.63	0	68	0.57	5	71	8.56	9	...		
25	64	4.46	2	72	0.55	5	73	0.51	0	75	9.57	4	73	0.64	0	69	0.49	0	71	4.54	0	...		
26	63	4.50	4	70	6.56	7	66	0.52	0	75	2.56	4	73	0.57	0	70	0.42	0	69	8.51	4	...		
27	61	0.50	0	75	3.59	2	65	0.50	0	81	0.61	2	78	0.57	0	80	0.48	0	...	...	...	...		
28	71	0.53	4	72	5.59	1	64	0.54	0	67	1.59	7	64	0.58	0	58	0.48	0	80	3.54	8	...		
29	81	4.56	4	57	9.53	0	67	0.53	0	79	4.59	0	75	0.56	0	78	0.52	0	70	0.55	0	...		
30	73	4.63	0	59	8.55	9	69	0.54	0	64	0.55	6	61	3.52	0	61	0.55	5	74	0.56	4	...		
Moy.	58.4		61.3		55.3		58.8		64.7		58.5		65.4											
EX-TRÊME.	Max. 81.4		75.4		72.5		81.0		78.0		81.5		83.0											
	Min. 36.4		40.0		48.0		45.2		48.0		35.2		40.0											

Nous persistons à croire que notre observateur des Trois-Rivières tient son thermomètre à une exposition qui ne représente pas exactement la température de cette ville, car d'après ses données, Trois-Rivières serait l'endroit le plus chaud de la Puissance. Nous sommes convaincu d'ailleurs que sans thermomètre à minima, les observations se trouvent toujours de plusieurs degrés au dessus de la température réelle; il n'est pas rare que nous trouvions, à 5h. même du matin, notre thermomètre 2 ou 3° au dessus du minimum de la nuit précédente.

On pourrait croire que Juin aurait pris à tâche de mettre à défaut les calculs des savants Européens qui nous annonçaient un été sec et chaud, si tant est que nous avons eu de la pluie à peu près tous les deux jours, et que pour Montréal, la température moyenne du mois se trouve de 9° 6 au dessus de la commune des années précédentes.

La pluie tombée pendant ce mois à St. Jean, N. B., est de 6.438 pouces; c'est 121 par 100 au dessus de la moyenne des 9 dernières années pour ce mois.

MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE DU MOIS DE JUIN 1869.—TABLEAU DE L'ÉTAT DU CIEL.

Le signe O signifie beau temps; ☉ variable ou demi-couvert; ☁ couvert; ☄ orage avec tonnerre; pl. pluie et n. neige.

Jours.	TORONTO.			WOLFEVILLE.			ST. JEAN N. B.			MONTREAL.			T. RIVIÈRES.			PORTNEUF.			QUÉBEC.			RIMOUSKI.		
	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.	Nuages.	Pluie ou Neige.	Vent.			
1	☁		N. O.			S. O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
2	☁		S. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
3	☁		S. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
4	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
5	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
6	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
7	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
8	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
9	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
10	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
11	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
12	☁		E. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
13	☁		E. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
14	☁		S. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
15	☁		S. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
16	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
17	☁		E. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
18	☁		E. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
19	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
20	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
21	☁		S. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
22	☁		S.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
23	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
24	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
25	☁		S. E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
26	☁		E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
27	☁		E.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
28	☁		N. O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
29	☁		O.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.
30	☁		N.			O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.	☁		O.

Pluie 4.373 pouces - Pluie 2.26 pouces - Pluie 6.438 p. pouces - Pluie 4.60 pouces - Pluie 10 jours - Pluie 14 jours - Pluie 5.792 pos. - Pluie 5 jours